



ORDRE DU JOUR

Séance régulière du conseil d'établissement

Mercredi le 4 mai 2022 à 19 h à la bibliothèque de l'école Saint-Mathieu

Heure	Points	Doc.	Fiche
19 h 00	1. Ouverture		
	1.1. Ouverture de la séance		
	1.2. Adoption de l'ordre du jour du 4 mai 2022		
	1.3. Adoption du procès-verbal du 23 mars 2022		
	1.4. Suivi du procès-verbal du 23 mars 2022		
	2. Interventions du public		
19 h 15	3. Affaires pour décision et discussion		
	3.1. Horaire de la dernière journée d'école		16
	3.2. Critères généraux de sélection de la direction d'établissement	X	9
	3.3. Règles de fonctionnement du service de garde 2022-2023 (calendrier et amplitude de l'horaire)		10
	3.4. Photos scolaires 2022-2023		
20 h 00	4. Présentation sans prise de décision		
	4.1. Listes du matériel scolaire 2022-2023	X	8
	4.2. Budget du service de garde		23
20 h 30	5. Rapports		
	5.1. Rapport de la présidence		
	5.2. Rapport de la direction et des membres du personnel		
	5.3. Rapport du représentant au comité de parents		
	5.4. Rapport du trésorier		
	5.5. Rapport de la fondation et de l'OPP		
20 h 45	6. Autres sujets		
	6.1. Activités de reconnaissance des bénévoles		
	6.2. Questions et demandes des membres du CÉ		
21 h 00	7. Fermeture		
	7.1. Date de la prochaine rencontre – 8 juin 2022		
	7.2. Levée de la séance		

Heure approximative

Sébastien Pomerleau, président du conseil d'établissement
Sonia Grégoire, directrice